



SNES – Section académique de Montpellier

Enclos des Lys, Bât. B - 585 rue de l'Aiguelongue - 34090 MONTPELLIER

Tel. : 04.67.54.10.70 – Fax : 04.67.54.09.81

s3mon@snes.edu – www.montpellier.snes.edu

Message envoyé à tous les adhérents de l'académie ou collègues nous ayant autorisés à leur écrire.

FLASH INFOS « ACTION » : PAS DE PAUSE !

Cher(e) collègue

Les grossières contrevérités du Ministre ("*La réforme du lycée permet de compenser les inégalités*" (sic !), JDD, 2/2/2019 ; "*La jeunesse aime ce président jeune*" (resic !), BFMTV, 7/2/2019), ou ses diversions (les après-midi « sport » à l'école et au collège) ne font guère illusion et ne réussissent pas à masquer la contestation générale que manifeste la profession depuis des mois. Ceux que JM Blanquer nomme, avec la morgue qui caractérise le pouvoir actuel, « *les ventilateurs à angoisse* » sont nombreux à se mobiliser, sous des formes et des rythmes variés : participation aux journées d'actions nationales (24 janvier, 5 février...), actions locales (refus des DHG en Conseil d'Administration, démission du conseil pédagogique, du rôle de prof principal, rétention des notes, débats avec les parents...).

Les gesticulations du ministre, comme celles du Président lors des séances « grand-débat » auxquelles il s'invite pour défendre son bilan et expliquer en quoi rien ne changera, montrent combien le pouvoir est fragilisé par un mouvement social durable et aux formes inédites. Si les gilets jaunes ont permis de mettre en action une part de la population qui ne se retrouvait pas dans les formes plus classiques de mobilisation, la journée du 5 février, où les revendications sur le pouvoir d'achat ont permis une convergence de lutte des syndicats et des gilets jaunes, a montré, s'il en était besoin, la force de mobilisation des organisations syndicales.

Face à un gouvernement déstabilisé, il faut aller plus loin, et continuer à établir le rapport de force pour gagner ! Le SNES, réuni en secrétariat académique élargi aux sections départementales jeudi 7 février, appelle tous les collègues des collèges et lycées à **amplifier et étendre les actions déjà engagées, à mettre la pression sur le gouvernement, à occuper le terrain par tous les moyens, à poursuivre l'information auprès des parents et de la population, à médiatiser les actions décidées dans les établissements**. Au SNES Montpellier, nous portons la voix des personnels dans toutes les instances, audiences, commissions auxquelles nous participons et auprès des médias. Nous fédérons les innombrables actions locales en cours en les publiant sur [notre fil d'actualités et d'action](#).

KIT D' ACTIONS EN CONTINU

Le SNES Montpellier appelle tous les personnels à se réunir (heures syndicales, AG, réunion avec les parents...) pour décider des actions à venir dans les jours et semaines à venir. Il met à la disposition des établissements un **kit d'actions** à décider collectivement :

- **démission collective des conseils pédagogiques**
- **démission collective du rôle de professeur principal**
- **refus de faire tout ce qui n'est pas réglementaire** (lire la FAQ des ORS : [Obligatoire... ou non ?](#))
- **boycott et/ou report des devoirs communs et bac blancs**
- **rétention des notes** (*rappel réglementaire : l'évaluation est une de nos missions, mais elle ne consiste évidemment pas nécessairement en une note ; aucune obligation de noter tous les travaux des élèves, et encore moins de remplir Pronote ou équivalent à chaque évaluation ! La seule obligation réglementaire est de remplir les bulletins au moment des conseils de classe, avec une note et une appréciation.*)
- **refus des HSA** dans le cadre de la préparation de la rentrée
- **demande d'audience** auprès de la DSDEN et/ou du rectorat
- **signature des pétitions** : "[non à l'article 1](#)" ; [Pouvoir d'achat, 8 organisations appellent les agents publics à se mobiliser !](#) ; [La 2e heure sup', c'est NON !](#)
- **diffusion du [#STOPMépris](#)**

- **courrier au ministre** [par lettre](#) ou [par voie électronique](#).
- **courrier aux députés** concernant le projet de loi "Ecole de la confiance".
- organiser avec les parents des journées « Collège mort » ou « Lycée mort »

Nous proposons à tous les établissements d'organiser des « **Soirées/Nuits des collèges/lycées** » dans **la semaine du 18 au 22 février**, en y associant les parents et la population et en invitant les médias. Nous apportons notre aide à tous les établissements qui le souhaiteraient pour diffuser médiatiquement leurs actions.

Le SNES académique de Montpellier alimentera le fil de ces action locales [sur son site](#). Faites-nous remonter toutes les actions que vous déciderez dans vos établissements !

Il s'adresse au SNES national et à la FSU pour qu'ils portent auprès des intersyndicales un **nouveau temps fort national de grève et de manifestations au plus vite**.

Il propose que la FSU soit à l'initiative d'un appel public à un **plan d'action unitaire pour la défense de l'École, de la fonction publique et des statuts, des services publics, des retraites**.

Seule l'engagement de tou-tes permettra de faire plier le ministre et le gouvernement !

En réponse aux méthodes de communication du pouvoir, il est indispensable d'occuper le terrain médiatique et de multiplier les actions ! Nous comptons sur vous !

Bien cordialement,

Les sections académique et départementales du SNES-FSU